

# CHAMPIONNAT DE FRANCE 2016 QUAD ESPOIRS



RÈGLEMENT PARTICULIER 2016

<b>N° d'épreuve FFM</b> .....	<b>466</b>	<b>Organisateur</b>
<b>Moto-Club</b> .....	<b>GREZAC Moto Club</b>	
<b>N° d'affiliation</b> .....	<b>0408</b>	
<b>Date</b> .....	<b>24/25/09/2016</b>	
<b>Lieu</b> .....	<b>GREZAC 17</b>	
<b>Organisateur technique</b> ....	<b>RAGONNAUD Daniel</b>	
<b>Adresse</b> .....	<b>18 Route de la cour de Chézac 17120 MEURSAC</b>	
<b>E-mail</b> .....	<b>ragonnaud.daniel@orange.fr</b>	
<b>Téléphone</b> .....	<b>0630501886</b>	



La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

## Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

## Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométrateurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course .....	<b>AUPY Bernard</b>	Licence : <b>046538</b>
Délégué FFM (Président du Jury) .....	<b>POMMIER Thierry</b>	Licence : <b>37500</b>
Membre du Jury .....	<b>BARRAUD Francis</b>	Licence : <b>003006</b>
Membre du Jury .....	<b>VIMPIERRE Jean Michel</b>	Licence : <b>024042</b>
Commissaire technique responsable .....	<del>MOTHEAU Patrick</del> <b>MARTIN Jean-Michel</b>	Licence : <b>017886</b>
Responsable du chronométrage .....	<b>FFM</b>	Licence :
Responsable du parc coureur .....		Licence :

## Article 3 Catégories & Engagements

Age ..... 9 à 11 ans  
Cylindrées ..... 65 cc 2T / 85 cc 2T / 90 cc 4T / 150 cc 4T  
Plaques ..... Fond vert, numéro blanc, mâte

Age ..... 12 à 13 ans  
Cylindrées ..... 85 cc 2T / 90 cc 4T / 150 cc 4T (moteurs à vitesse et refroidissement liquide)  
Plaques ..... Fond vert, numéro blanc, mâte

Age ..... 13 à 15 ans  
Cylindrées ..... 125 cc 2T ou 250 cc 4T  
Plaques ..... Fond vert, numéro blanc, mâte

EPREUVE FFM N° ..... **466**  
 VISA LMPC N° ..... **2916**  
 ST-LEGER de la MARTINIÈRE ..... **27/05/2016**

\* Les épreuves des différents Championnats de France FFM sont ouvertes aux pilotes de nationalité étrangère titulaires d'une licence annuelle délivrée par la FFM. Ils pourront figurer au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent et concourir pour le titre de champion de France. Ces pilotes pourront également bénéficier des primes de résultat correspondantes.



**Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques**

**Contrôles administratifs :**

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

**Contrôles techniques :**

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

**Article 5 Réclamations**

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

**Article 6 Médicalisation de la manifestation**

Médecin responsable médical .....	Docteur EYRAULT	
Nombre de secouristes .....	6	Nombre d'ambulance(s) ..... 2
Hôpital le plus proche .....	SAINTES 17	Temps de trajet (en min) ..... 30

**Article 7 Le site de pratique**

**Accès :**

Nom du site ..... Les BOISNARDS  
Adresse ..... 17120 GREZAC

**Caractéristiques :**

Longueur du circuit ..... 2 KM 300  
Largeur minimum de la piste ..... 8 M  
Largeur de la grille ..... 25 M  
Longueur de la ligne droite de départ ..... 250 M  
Nombre d'OCP\* ..... 20  
\*Officiels Commissaires de Piste

**Capacité Quad :**  
Pendant les essais : 30  
En manche : ...



**Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

**Visa du Moto-Club**

Date : 24.05.16  
**MOTO CLUB**  
17120 GREZAC



**Visa de la Ligue**

Date : 27-5-16  
P. David



**Visa de la FFM**

Date : 13/06/16  
Numéro : 16/0654



EPREUVE FFM N° 466  
 VISA LMPC N° 29.16  
 ST-LEGER de la MARTINIÈRE 27/05/16

# Horaires Endurance Tout Terrain GREZAC 2016

## Vendredi 23 septembre :

18h-20h Contrôles administratifs et techniques (quads et pit bike)

## Samedi 24 septembre :

7h-9h30 Contrôles administratifs et techniques (quads et pit bike)

9h30 Mise en place du service de sécurité

9h55-10h30 Essais libres + essais chronos Quads Open

10h40-11h Essais libres + essais chronos Quads Espoirs

11h10 Tour de reconnaissance et mise en place de départ Pit-Bike

11h30-13h30 Course Pit Bike

13h50-14h10 1<sup>er</sup> Manche Quads Espoirs

14h30-17h Course Quads Open

(remise des prix Pit Bike pendant la manche Quads)

17h20-17h40 2<sup>eme</sup> Manche Quads Espoirs

Remise des prix à partir de 18h

Contrôles administratifs et techniques motos de 16h à 19h

## Dimanche 25 septembre :

7h-8h30 Contrôles administratifs et techniques

8h30 Mise en place du service de sécurité

9h-10h Séance d'essais

11h Départ

17h Arrivée (14h pour les solos et 85cc)

Remise des prix à partir de 18h



P. David

EPREUVE FFM N° ..... 466 .....

VISA LMPC N° ..... 29.16 .....

ST-LEGER de la MARTINIÈRE ...27/05/2016

